

Laboratoire de Cytologie et d'Anatomie Pathologiques

Dr C. DEMINIERE - Dr C. DUPIN - Dr S. MERCIER - Dr C. MERINO - Dr J. MOLIMARD



CAP

30 bis rue Ulysse Gayon - 33000 Bordeaux
Tél : 05.57.81.23.10 - Fax : 05.57.81.23.11
E-mail : secretariat@laboratoirecap.com
Site Internet : www.laboratoirecap.com

Histologie

PATIENT(E)

NOM : Prénom :

NOM jeune fille :

INS/n°SS : IPP :

Date de naissance : / / Sexe : Femme Homme

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél patient(e) : / / / /

MEDECIN

Prescripteur : **Dr**

Clinique :

Autres correspondants :

Exérèse le : / / àh mis dans le pot àh

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Urgence : Oui Non

Signature :

1/ CHOISIR LE CONDITIONNEMENT

Taille du pot : le volume de fixateur doit correspondre à 5 à 10 fois le volume du prélèvement

Type de fixateur : Formol tamponné pour biopsies et pièces opératoires
Sauf biopsies de prostate et biopsie rénale → formol acétique

2/ IDENTIFIER LE PRELEVEMENT

Sur le bordereau : Compléter la case patient ou mettre une étiquette

Sur les flacons : nom + numéro du pot

3/ COMPLETER LA CASE MEDECIN

Préleveur et correspondants destinataires du compte-rendu

Le compte rendu n'est pas communiqué au patient sauf mention explicite

4/ COMPLETER LES RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Antécédents / type de prélèvement dans chaque pot / anamnèse...

5/ CONDITIONNER LE PRELEVEMENT

Mettre le prélèvement dans le flacon et fermer hermétiquement

Mettre les flacons dans un sac de transport et le fermer

Mettre le bordereau plié dans la pochette avant du sac plastique

6/ POSER LE PRELEVEMENT

Poser le prélèvement conditionné à l'emplacement spécifique

Compléter le cahier de traçabilité

Une fois conditionné le matériel est protégé (conserver à température ambiante)

Abréviations

- INS : Identifiant National de Santé

Attribution d'un numéro unique de santé visant à garantir l'unicité du dossier médical et devant se substituer progressivement au n° de sécurité sociale

- IPP : Identifiant Permanent du Patient

Attribution d'un numéro unique au patient venant pour la première fois dans une structure de soin et le suivant au cours de ses hospitalisations ultérieures

Quand prévenir le laboratoire CAP (tél : 05.57.81.23.10)

- Demande de conseils pour conditionner le prélèvement

- Urgence

- Etat frais

- Volume de fixateur < 10 x le volume du prélèvement (grosses pièces)

- Tout problème rencontré lors du conditionnement

Recommandations Hygiène et Sécurité

Le liquide de fixation utilisé comporte du formaldéhyde et/ou de l'acide acétique

Des précautions spécifiques d'utilisation doivent être prises

En cas d'ingestion / projection oculaire / inhalation contacter le centre anti-poison (tél : 05.56.96.40.80)